

Le six mars deux mille vingt-et-un, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni au Parc des Expositions à Charolles, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT, suivant convocation en date du vingt-six février deux mille vingt-et-un affichée le même jour.

**DELIBERATION N° 2021-005 – ADMINISTRATION GENERALE
VOTE DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) constitue un moment important dans la vie démocratique d'une collectivité. Présenté en Conseil communautaire dans les deux mois qui précèdent le vote du budget, il permet à l'assemblée délibérante :

- ↳ de discuter des orientations budgétaires préfigurant les priorités affichées dans le budget primitif qui sera examiné le 08 avril prochain,
- ↳ d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité,
- ↳ de s'exprimer sur la stratégie financière de la collectivité.

L'année 2021 sera marquée essentiellement par :

- la continuité des décisions prises depuis la fusion au 1^{er} janvier 2017 avec la finalisation des opérations en cours (Stade d'athlétisme à Paray le Monial, Déplacements doux à Charolles et à Digoin),
- le lancement de plusieurs opérations qui vont se dérouler pendant le mandat qui débute, à savoir le PLUI et l'OPAH.

Pour mémoire, la loi Notre du 7 août 2015 est venue apporter des précisions sur le contenu du DOB.

En effet dans les EPCI de plus de 10 000 habitants, le rapport doit également comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

Le rapport doit être transmis au représentant de l'Etat, publié et transmis aux communes membres de l'EPCI.

Etant rappelé que le DOB ne nécessite pas en lui-même de positionnement. Il est néanmoins nécessaire de justifier de l'effectivité de ce débat qui se traduira par une délibération permettant d'en vérifier la tenue.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2312-1, L.2313-1, L.5211-18-1 et L.5211-36,

Vu le rapport joint en annexe,

Vu l'avis de la commission finances administration générale et mutualisation en date du 04 février et du 18 février 2021,

Vu l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 03 février et du 18 février 2021,

Vu la consultation du Conseil des Maires en date du 25 février 2021

Après interventions du Président Gérard GORDAT et de Magali DUCROISET,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, à l'unanimité,

DECIDE

- ↳ **de prendre acte de la communication du rapport et de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.**

Nombre de conseillers en exercice : 73
Membres présents à la séance : 58

Secrétariat de séance assuré par : Pierre BERTHIER
Votants : 63

Titulaires présents :

Membres du Bureau : Gérald GORDAT, , Magali DUCROISSET, Elisabeth PONSOT, Patrick BOUILLON, Marie-France MAUNY, Christian LAROCHE, Jacky COMTE, Pierre BERTHIER, Jean-Marc NESME, David BEME, Philippe DUMOUX, Bérénice PORTIER, Catherine CLERGUE, Nicolas LORTON, Daniel BERAUD, Fabien GENET.

Délégués communautaires :

Louis ACCARY, Thierry AUCLAIR, Georges BORDAT, Éric BOURDAIS, Chantal CHAPPUIS, André COTTIN, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Paul DUMONTET, Roger DURAND, François FORET, Cédric FRADET, Nicole GEORGES, Stéphane JOURNET, Nathalie LELIEVRE, Pascal LOPES DE LIMA, Aurélie MANTOUE, Jean Claude MICHEL, Annie-France MONDELIN, Aurore PERRIER, Richard PERRIER, Jean-Louis PETIT, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Lolita RODRIGUEZ, Edith TERRIER, Daniel MELIN. Marie-Agnès FORGEAT Hubert BURTIN, Dominique NUGUE, Laetitia DE SOUSA, Jean-Baptiste LEFORT, André RIBOULIN, Daniel THERVILLE.

Délégués ayant donné pouvoir : Julien GAGLIARDI à Nicole GEORGES, Guillaume CHAUVEAU à Thierry DESJOURS, Nathalie COQUELIN à Magali DUCROISSET, Annie BOISSARD à Catherine CLERGUE, Bernard PLET à Jean-Baptiste LEFORT,

Suppléants présents : Laurent MANSON, Bernard GAUTHIER, Fabrice CHARLES, Jean Michel ROSSAT, Gérard BODET, Anne-Marie DARGAUD, Patrice MAILLY.

Délégués non suppléés non représentés : Bernard MAILLET, Gilles PERRETTE, Gérard LALLEMENT, Laurent DUMEUSOIS, Béatrice LECONTE, Myriam PEJOUX, Céline BIJON Romuald COSSON, Marc TABOULOT, André ACCARY, Michel TRAVELY.

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 06 mars 2021
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais